

Le 6 avril 2020

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **SIXIÈME jour du mois d'AVRIL de l'an deux mille VINGT**, à l'heure habituel des séances via vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Louise Hébert et Mary Cartmel ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Gaulin, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19h30.

20-04-650

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

20-04-651

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu*

QUE les procès-verbaux des assemblées du 2 mars 2020 et du 6 mars 2020 soient adoptés tel que déposés.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

La mairesse c'était engagée à communiquer avec la SQ en lien avec la vitesse des camions à bernés, en raison de la crise sanitaire actuelle le suivi n'a pas encore été fait. Madame Caron-Markwell assure que celui-ci sera fait sous peu.

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Internet haut débit : Résolution d'appui à Vidéotron dans le cadre du Fonds pour la large bande du CRTC. La MRC n'a toujours pas de nouvelles concernant la demande faite l'automne dernier au ministère de l'Économie (provincial).

FDI : Des précisions sont à venir sur les appels de projets, une suggestion a été faite à l'effet que les 2/3 des sommes puissent aller à des projets régionaux et l'autre 1/3 à des projets locaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Révision du PGMR : le plan n'est pas conforme, doit être retravaillé d'ici l'automne.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sécurité incendie : Adoption du rapport annuel de mise en œuvre du SCRI (schéma de couverture de risque incendie) malgré le fait que le service d'Orford n'a toujours pas remis son rapport.

DIVERS

FRR (Fonds régions-ruralité) : regroupe anciens Fonds comme FDT et FARR, rencontre prévue le 15 avril.

Projet de loi 49 (location court-terme) : Jacques Demers n'a pas plus d'informations, il ne peut empêcher une mobilisation citoyenne. Vicki May Hamm envoie une lettre au député, au MAMH et à l'UMQ.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois de mars 2020 est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport pour le mois de mars 2020 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 11 mars dernier est déposé aux membres du conseil.

9. ENVIRONNEMENT

20-04-652

9.1 Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la municipalité du Canton de Stanstead ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Memphrémagog et le lac Lovering;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, sont embauchés pour la saison 2020 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Memphrémagog et le lac Lovering;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :

Pour les lacs Memphrémagog et Lovering

- *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
- *Règlement sur les petits bâtiments*

Pour le lac Memphrémagog :

- *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
- *Règlement sur les bouées privées*
- *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*
- *Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance (Loi sur la qualité de l'environnement)*

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

***Il est proposé le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^e mai au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

20-04-653

10.1 Octroi de contrat – remplacement de certains ponceaux

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le remplacement de certains ponceaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions et que celles-ci ont été ouvertes publiquement le 20 mars dernier, lesquelles sont décrites comme suit :

	Pelle hydraulique	Camion	MG20B/t.m.	Pierre 100-200 mm
Excavation Renaud Bélanger Inc.	95.00 \$	85.00 \$	16.60 \$	20.75 \$
R.T.D. Enr.	92.50 \$	79.90 \$	16.50 \$	21.05 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme au devis d'appel d'offres;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat de remplacement de ponceaux à R.T.D. Enr. selon les taux horaires plus hauts décrits;

QUE le devis d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution font foi de contrat entre les parties;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32016 521.

ADOPTÉE

20-04-654

10.2 Octroi de contrat – tonte de pelouse

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat de tonte de pelouse de certains terrains municipaux pour la saison 2020 à Jordan Wharry au montant de 8 399\$, sans taxes.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32021 521.

ADOPTÉE

20-04-655

10.3 Octroi de contrat – balayage des rues

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour le balayage des rues de la municipalité à la compagnie *Les Entreprises Myrroy Inc.* pour la saison 2020 au montant de 120 \$/ heure, pour un balai aspirateur de type « Optifan » puissance de 24 000 CFM et capacité de 8 m³;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire n° 02 32002 521.

ADOPTÉE

20-04-656

10.4 Octroi de contrat – enlèvement des accotements

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour l'enlèvement des accotements de chemins de la municipalité à la compagnie *Germain Lapalme & Fils Inc.* pour la saison 2020 selon les taux horaires ci-bas, plus les taxes applicables;

	Chargeur	Godet à accotement	Pépine	Balais
Germain Lapalme & Fils Inc.	165.00 \$	23.00 \$	107.00 \$	25.00 \$

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32007 521.

ADOPTÉE

20-04-657

10.5 Octroi de contrat – débroussaillage

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroi le contrat à Les Débroussailleurs GSL Inc. pour le débroussaillage au coût de 120.00\$/heure, plus les taxes applicables;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32004 521.

ADOPTÉE

20-04-658

10.6 Octroi de contrat – tonte des accotements

*Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu*

QUE le conseil municipal octroie le contrat de tonte des accotements des chemins municipaux à Christopher Hatch selon le taux horaire de 82,50 \$ pour environ 40 heures.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 320007 521.

ADOPTÉE

20-04-659

10.7 Achat de panneaux de signalisation

ATTENDU QU'il est nécessaire de se procurer divers panneaux de signalisation routière;

ATTENDU QUE le responsable de la voirie a demandé une soumission à cet égard;

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu*

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Signalisation de l'Estrie Inc. pour l'achat de divers panneaux de signalisation au montant de total de 3 021,10\$, taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 35500 649

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

20-04-660

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

*Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu*

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour le mois de mars 2020, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés :	195 932.35 \$
Total des comptes à payer :	19 460.32 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de mars 2020, pour un montant de 24 556.41 \$.

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale et du responsable de la voirie et des infrastructures sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale : 154.34 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures : 8 140.44 \$
- Rapport du chef pompier 387.36 \$

20-04-661

11.3 Réduction du taux d'intérêt et pénalité

ATTENDU QUE la Municipalité a décrété, par l'adoption du Règlement n° 437-2019, que les créances impayées portent intérêt au taux de 10 % annuellement auquel s'ajoute une pénalité de 5 % annuellement;

ATTENDU QUE l'article 981 du Code municipal du Québec autorise les municipalités à décréter, par résolution, un taux d'intérêt différent;

ATTENDU QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

ATTENDU QUE l'UMQ recommande aux municipalités d'abaisser le taux d'intérêt et pénalité applicable aux créances impayées à 0%;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite donner suite aux recommandations de l'UMQ afin de donner un répit aux contribuables pendant la crise;

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

D'ABAISSEr à 0% le taux d'intérêt et pénalité exigé pour les créances impayées à compter du 18 mars, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉE

20-04-662

11.4 Abrogation de la résolution n° 20-03-640 – Dépôt et approbation de la liste des arrérages de taxes

ATTENDU QUE conformément à l'article 1023 du Code municipal du Québec, la Municipalité a adopté la résolution n° 20-03-640 par laquelle le conseil a ordonné la vente de certains immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

ATTENDU QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite retirer ces immeubles de la vente pour défaut de paiement de taxes municipales afin de donner un répit aux contribuables;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil abroge la résolution n° 20-03-640 et conséquemment de retirer de la vente pour défaut de paiement de taxes l'ensemble des immeubles visés par cette résolution;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Memphrémagog.

ADOPTÉE

20-04-663

11.5 Achat d'équipements informatiques

ATTENDU QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

ATTENDU QUE la Municipalité entend en favoriser le télétravail des membres de son personnel, et ce, afin de respecter les recommandations du gouvernement et de la Santé publique pour aider à freiner la propagation de la COVID-19, et ainsi contribuer au bien-être et à la santé de la communauté;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'achat de trois ordinateurs portables au montant de 2 562.25 \$, taxes en sus, chez Informatique ASR;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

D'APPROUVER l'achat de trois ordinateurs portables au montant de 2 562.25 \$, taxes en sus, chez Informatique ASR;

ADOPTÉE

20-04-664

11.6 Prolongement du contrat de service avec PG Solutions

ATTENDU QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

ATTENDU QUE la Municipalité entend en favoriser le télétravail des membres de son personnel, et ce, afin de respecter les recommandations du gouvernement et de la Santé publique pour aider à freiner la propagation de la COVID-19, et ainsi contribuer au bien-être et à la santé de la communauté;

ATTENDU QUE la municipalité désire prolonger le contrat de service avec PG Solutions afin d'assister la directrice générale adjointe dans ses fonctions;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Mary Cartmel

Il est résolu

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service préparé par PG Solutions et datée du 25 mars 2020 au taux horaire de 125 \$/ heure, taxes en sus.

QUE le conseil municipal reconnaisse avoir pris connaissance de l'offre de service et autorise la mairesse et la directrice générale à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

20-04-665

11.7 Mises à pied temporaire

ATTENDU QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

ATTENDU QUE la municipalité s'est vue dans l'obligation de prendre des mesures afin de respecter les recommandations du gouvernement et de la Santé publique pour aider à freiner la propagation de la COVID-19, et ainsi contribuer au bien-être et à la santé de la communauté;

Il est proposé par la conseillère Louise Hébert

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

DE CONFIRMER la mise à pied temporaire de trois employés municipaux.

ADOPTÉE

20-04-666

11.8 Amendement à la politique salariale de la municipalité – salaire minimum

ATTENDU QUE le salaire minimum augmentera à 13.10\$ l'heure le 1^e mai prochain, soit une augmentation de 0.60\$;

ATTENDU QU'afin de favoriser la rétention du personnel, il est proposé de bonifier l'augmentation salariale de 2.5%, ce qui représenta une augmentation supplémentaire de 0.33\$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'augmenter la classe A afin d'arrimer cette classe salariale avec cette nouvelle;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil augmente l'échelon 1 de la classe A à 13.43\$ de l'heure à compter du 1^e mai 2020.

QUE cet amendement sera intégré à la politique pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. LOISIRS ET CULTURE

20-04-667

14.1 Demande de l'entreprise Escapades Memphrémagog pour utiliser le quai de Georgeville

ATTENDU QUE l'entreprise Escapades Memphrémagog demande à la Municipalité l'autorisation d'utiliser le quai de Georgeville pour effectuer un arrêt touristique lors des croisières du Grand Cru sur le lac Memphrémagog au cours de la saison estivale 2020;

ATTENDU QUE cet arrêt au quai de Georgeville se ferait les mardis vers 11h du 7 juillet au 25 août 2020 inclusivement pour que les visiteurs puissent se promener dans le secteur de Georgeville pour une durée n'excédant pas 90 minutes;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est ouvert à cette initiative afin de favoriser l'économie des entreprises locales;

ATTENDU QUE l'entreprise Escapades Memphrémagog s'engage à signer un protocole d'entente d'utilisation du quai par lequel, elle prend l'entière responsabilité des manœuvres d'accostage, de débarquement et de l'embarquement de ses passagers;

ATTENDU QUE l'entreprise Escapades Memphrémagog fournira à la Municipalité une preuve d'assurance de responsabilité civile pour dégager celle-ci de toute responsabilité eu égard à cette initiative;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil autorise l'entreprise Escapades Memphrémagog à utiliser le quai de Georgeville dans le cadre des croisières Grand Cru sur le Lac Memphrémagog pour la saison 2020.

QUE le Conseil autorise la Mairesse et la directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité un protocole d'entente.

ADOPTÉE

20-04-668

14.2 Demande de don – Cercle des fermières

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières de Stanstead a transmis à la municipalité une demande de don;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil municipal accorde un don de 200 \$ au Cercle des Fermières de Stanstead pour soutenir leurs activités pour l'année 2020;

QUE la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire n° 02 19000 996

ADOPTÉE

20-04-669

14.3 Demande d'appui au Cercle des Fermières de Stanstead – Programme de soutien financier Nouveaux horizons pour les aînés

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu du Cercle des Fermières de Stanstead une demande d'appui moral pour la demande de subvention auprès du gouvernement fédéral dans le cadre du programme de soutien financier *Nouveaux horizons pour les aînés*;

ATTENDU QUE cette demande de subvention a pour objet de procéder à l'achat d'un métier à tisser;

***Il est proposé par la conseillère Louise Hébert
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil municipal reconnaît l'implication bénévole des membres du Cercle des Fermières auprès de la population de Stanstead et des environs et appui la demande de subvention dans le cadre du programme de soutien financier *Nouveaux horizons pour les aînés*.

ADOPTÉE

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

20-04-670

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h11.

Mme Francine Caron-Markwell
Mairesse

Mme Caroline Gaulin
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim